

Comment éduquer au sujet de l'avortement

Les faits essentiels

L'avortement est une question qui suscite des émotions vives. Certains pensent qu'il s'agit là d'un sujet trop « controversé » pour l'inclure dans les programmes éducatifs. Cependant, les grossesses non désirées et les avortements sont des phénomènes courants partout dans le monde et l'IPPF est convaincue de la nécessité de fournir des informations précises pour que chacun puisse former ses propres jugements de valeur et faire des choix éclairés.

« **Comment éduquer au sujet de l'avortement: Un guide pour les pairs éducateurs, enseignants et formateurs** »

est un guide publié par l'IPPF, la Fédération internationale pour la Planification familiale, destiné à servir d'appui à ceux désireux de prévoir un volet de discussion dans les programmes éducatifs sur l'avortement axés sur l'éducation des jeunes. Ce guide peut être utilisé par toute personne assumant le rôle d'enseignant ou de formateur à la santé sexuelle et reproductive. Il comporte une série d'activités (**qui figurent aux pages 26–78 du guide**) pour présenter et explorer la question de l'avortement, qui peuvent être utilisées par des groupes de tous âges. Voici les informations essentielles extraites du guide pour vous aider à démarrer...

Pourquoi parler d'avortement aux jeunes ?

(plus aux pages 10–12 du guide)

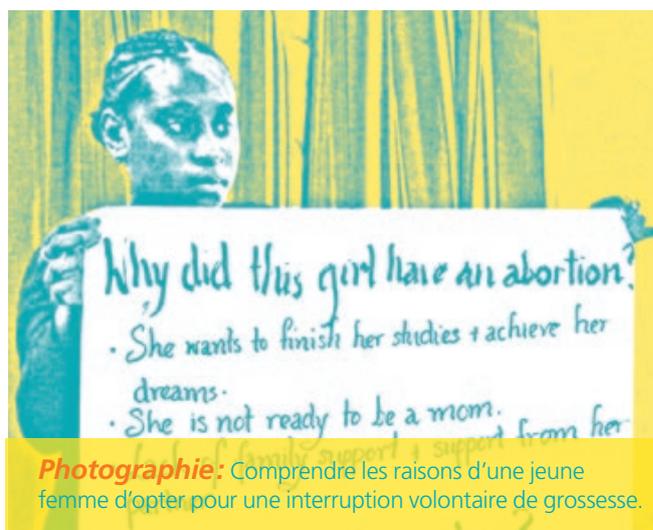
Les accords internationaux portant sur les droits de l'homme, comme la **Convention relative aux droits de l'enfant**, soutiennent le droit des jeunes à l'information et à l'éducation, ainsi qu'à leur droit à la santé.

Les grossesses non désirées sont des phénomènes courants chez les jeunes, et à l'échelle mondiale, **les complications liées à la grossesse et à l'accouchement** sont la deuxième cause de décès la plus répandue chez les filles de 15 à 19 ans. Les filles qui tombent enceintes sont moins susceptibles que les femmes adultes d'avoir accès à des services d'avortement sans risques et légaux. Tous les ans, près de trois millions d'entre elles subissent un avortement à risque, qui peut entraîner des problèmes de santé, dans certains cas mortels.

Le saviez-vous ?

On estime que sur le plan international, **une grossesse sur cinq** se conclut par un avortement.¹

Il est impossible de parler de la santé des filles et des femmes, de leur bien-être et de leurs droits, sans parler de leur santé reproductive, et ceci inclut l'avortement. La stigmatisation qui entoure l'avortement fait foisonner les idées fausses et attire la honte et le harcèlement sur les personnes qui sollicitent ce service ou le fournissent. Pour veiller à ce que l'accès à l'avortement se fasse sans risque et sans discrimination, il est indispensable de fournir des informations factuelles sur la santé et sur la loi, mais aussi de créer un espace sûr pour débattre d'une question importante qui concerne un très grand nombre de personnes à travers le monde.



Photographie: Comprendre les raisons d'une jeune femme d'opter pour une interruption volontaire de grossesse.

¹ Sedgh, G et al Induced abortion: incidence and trends worldwide from 1995 to 2008. Disponible à : <https://www.guttmacher.org/pubs/journals/Sedgh-Lancet-2012-01.pdf>

« Aujourd'hui nous allons discuter de la décision d'avoir un avortement. Nous n'allons pas discuter de savoir si l'avortement est quelque chose de bien ou de mal. Nous allons plutôt nous pencher sur les éléments qui constituent cette décision pour essayer de comprendre pourquoi on peut choisir de se faire avorter. »

« Un seul programme »²

Comment animer un atelier sur l'avortement

(plus aux pages 15–19 du guide)

- **Créez un espace sûr** : Beaucoup de participants ont vécu ou vivront une grossesse non planifiée et/ou un avortement, ou tout du moins connaissent quelqu'un à qui c'est arrivé. Par conséquent, il est important que votre atelier ne stigmatise pas celles qui tombent enceintes sans le vouloir et/ou à un jeune âge, qui ont un enfant jeune, qui ont un avortement ou qui choisissent l'adoption. Un moyen d'encourager le respect au cours de la session consiste à commencer par convenir de « règles de groupe » et à fournir des informations sur les services en faisant en sorte que les jeunes puissent poser des questions personnelles en toute confidentialité.

Le saviez-vous ?

Les femmes ne sont pas les seules à pouvoir tomber enceintes. Les personnes transgenres (y compris les personnes intersexuées, ou « non-binaires », c'est-à-dire qui ne s'identifient pas en tant qu'homme ou femme) peuvent elles aussi tomber enceintes. Par conséquent, les informations sur les choix de contraception et de grossesse ne doivent pas cibler exclusivement un public féminin.

² Groupe de travail international sur l'éducation sexuelle et au VIH (2011) Un seul programme : Guide et activités pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains. Disponible à : <http://www.popcouncil.org/research/its-all-one-curriculum-guidelines-and-activities-for-a-unified-approach-to->

- **Connaissez votre public (et faites-le participer !)** : Les meilleurs programmes éducatifs sollicitent la participation des personnes à qui ils sont destinés, au stade de la planification, de l'évaluation et souvent lors de leur déroulement, pour veiller à ce qu'ils soient pertinents et intéressants. Parlez aux groupes à qui vous vous adressez (que ce soit de manière informelle ou en ayant recours à des groupes de discussion et à des enquêtes) pour vous faire une idée des lacunes dans leurs connaissances et savoir ce qu'ils aimeraient apprendre sur la grossesse et sur l'avortement. N'oubliez pas que les participants peuvent être mal à l'aise à l'idée de discuter de questions liées à la sexualité en présence d'autrui, alors prévoyez une boîte dans laquelle ils peuvent déposer des questions et faire des commentaires de façon anonyme.
- **Adoptez une démarche inclusive** : L'éducation sur la grossesse et l'avortement doit être accessible à toutes sortes de groupes de jeunes. Veillez à ce que les activités et le matériel que vous utilisez soient inclusifs et abstenez-vous de suppositions sur votre public (par ex. des participants hétérosexuels, femmes, cisgenres et sexuellement actifs). Réfléchissez aussi aux capacités de votre groupe : ne vous reposez pas sur des informations écrites si des participants risquent de ne pas savoir lire, ou sur des exercices qui excluent les personnes ayant un handicap physique.
- **Utilisez des informations exactes** : Examinez toutes les ressources externes que vous prévoyez d'utiliser pour vous assurer qu'elles proviennent d'organisations de bonne réputation, qui fournissent des informations fondées sur des données factuelles sans porter de jugement de valeur. Vous pouvez vérifier les faits présentés dans les documents en votre possession en vous reportant à ceux qui figurent sur la fiche d'information qui figure à la page 4, ou en posant des questions aux professionnels médicaux locaux. Vous pouvez aussi vous servir de la publication de l'IPPF intitulée « **Comment parler de l'avortement: Guide pour l'élaboration de messages basés sur les droits** » pour passer en revue le langage et les images utilisés dans les imprimés, les films ou les dépliants que vous prévoyez d'utiliser.
- **Utilisez des informations pertinentes** : Il est important que les ateliers que vous animez soient adaptés au contexte culturel, au groupe d'âge concerné et au temps dont vous disposez (**des suggestions de structure d'atelier vous sont données aux pages 84–85 du guide**). Songez à adapter vos exercices à votre communauté. Par exemple, si vous vivez dans une communauté religieuse, veillez à ce que les activités tiennent compte des croyances et des normes religieuses locales et de la manière dont elles interagissent avec les connaissances, le comportement, la stigmatisation et les services liés aux choix entre l'avortement et la poursuite de la grossesse.

- **Liens aux services :** Il y a une limite à ce que vous pouvez traiter pendant une séance d'ESI ou un atelier de formation, aussi est-il important que les jeunes sachent où aller pour obtenir des informations complémentaires ou avoir accès à des services de santé sexuelle et reproductive, ou à des services de conseils. N'oubliez pas que parmi les jeunes à qui vous vous adressez, il est possible que certains auront à faire face à une grossesse non planifiée et auront du mal à en parler à des parents, amis ou enseignants : il est donc important d'indiquer aux jeunes les services à contacter, en leur remettant des dépliants où figurent les coordonnées de contact de cliniques ou un numéro de ligne d'assistance.
- **Essayez d'éviter les débats :** Il est certes important de discuter des différents points de vue sur l'avortement, néanmoins organiser un débat peut être stigmatisant pour celles qui ont subi un avortement et souvent ce n'est pas là un moyen efficace de faire clairement la part des choses entre des faits concrets et des jugements de valeur. Il vaut mieux privilégier des discussions équilibrées. Il est également important que les pairs éducateurs/formateurs reconnaissent l'importance de ne pas partager leurs propres vues ou opinions personnelles sur l'avortement, mais par contre de présenter les faits clairement et en animant une discussion respectueuse.

« Avez-vous eu un avortement ? »

Parfois, le fait d'aborder des questions sensibles liées à la sexualité peut éveiller de la curiosité et pousser les participants à se poser des questions personnelles. Lorsqu'un animateur affirme devant un groupe que l'avortement est un phénomène courant, cela peut mener le groupe à se demander si quelqu'un dans la salle, peut-être l'animatrice, a vécu un avortement. Dans nombre de formations et d'ateliers, il est probable que quelques participants (et/ou leurs partenaires, amis et les membres de leur famille) ont vécu un avortement ou en vivront un par la suite ! Toutefois, personne n'est obligé de partager cette information. En tant qu'éducateur ou que formateur, il ne vous est pas demandé de faire part de témoignages personnels. Votre aptitude à éduquer ou à former autrui sur un sujet ne dépend pas de votre expérience personnelle de celui-ci, mais du fait que vous disposez des connaissances et des compétences nécessaires pour faciliter la discussion sur la question.

Un atelier éducatif peut facilement dégénérer en discussions sur les expériences personnelles de chacun. Pour éviter que ce soit le cas, il vaut mieux commencer par poser des règles de base dès le début et rappeler aux participants de s'abstenir de poser des questions personnelles (et de recevoir l'assurance que personne ne leur en posera). Il peut être utile de s'appuyer sur la série de films de l'IPPF intitulés « *La voix des femmes* » pour inciter les participants à discuter de l'avortement en s'appuyant sur des exemples concrets. D'autres études de cas sont présentées dans le guide principal.

(D'autres « *Argumentaires* » figurent aux pages 19–25 du guide)

Connaître les faits au sujet de l'avortement

(Plus dans *le guide* : *Termes clés* aux pages 6–7, *Argumentaires* aux pages 19–25, *Liens vers les ressources/informations médicales* à la page 81)

Beaucoup de gens (même des enseignants et des éducateurs !) n'ont pas reçu d'éducation à l'avortement fondée sur des bases factuelles : il est donc important de commencer par faire des recherches pour s'assurer des faits avant de chercher à éduquer autrui. La fiche d'information à la page 4 donne des statistiques générales provenant de l'*Organisation mondiale de la Santé*.

Activités

Des activités à adapter en fonction de différents groupes figurent aux pages 26–78 du guide. L'une d'elles (comme sur la photo ci-dessous) est un jeu de rôle où il est demandé à des participants de jouer le rôle d'un jeune couple attendant les résultats d'un test de grossesse et étudie les normes sexuelles et culturelles qui sont relatives à la grossesse, au fait d'être parent, à l'adoption et à l'avortement (pages 61–64 du guide).



Photographie : Deux participants en Inde révèlent les résultats de leur test de grossesse dans le cadre d'un jeu de rôle.

Téléchargez le guide complet

Nous espérons que vous y trouverez de l'inspiration pour lancer des discussions sur la question de l'avortement dans votre travail. Pour télécharger le guide complet (disponible en anglais, français et espagnol), cliquez ici : <http://www.ippf.org/resource/How-educate-about-abortion-guide-peer-educators-teachers-and-trainers> et contactez abortion-stigma@ippf.org pour nous faire savoir si vous l'avez trouvé utile !

Publié en janvier 2017

International Planned Parenthood Federation

4 Newhams Row, London SE1 3UZ, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 7939 8200

Web : www.ippf.org

Fax : +44 (0)20 7939 8300

E-mail : info@ippf.org

Fiche d'information à propos de l'avortement

Toutes ces informations proviennent de l'Organisation mondiale de la Santé

L'avortement est l'interruption volontaire d'une grossesse. Ce n'est pas la même chose qu'une fausse couche, qui est le terme utilisé quand une grossesse se termine naturellement.



Dans le monde entier, environ **1 grossesse sur 5** se conclut par un avortement.

Lorsqu'il est pratiqué par des **prestataires qualifiés**, utilisant des techniques médicales et des médicaments adéquats, dans des conditions sanitaires, l'avortement est une procédure médicale **très sûre**.

On parle d'« **avortement à risque** » quand un avortement est pratiqué par quelqu'un dépourvu des compétences adéquates, ou dans un cadre qui ne respecte pas les normes médicales élémentaires, ou dans les deux cas.

21,2

millions de femmes

ont recours à un avortement à risque tous les ans dans le monde entier.

Près de 50 %

d'entre elles sont des femmes jeunes **âgées entre 15 et 24 ans**.



Lorsque l'avortement est **légalement autorisé** dans de nombreuses circonstances, il est généralement **sans risques**.



C'est quand il est très **restreint** que l'avortement est généralement **à risque**.

Que l'avortement soit soumis ou non à des restrictions légales, la probabilité qu'une femme optera pour un avortement en cas de grossesse non désirée est sensiblement la même.

Tous les ans, **47 000 femmes meurent** des complications liées à un avortement à risque.

98 % des avortements à risque se produisent dans des **pays à faible revenu et à revenu intermédiaire**.

5 millions

Nombre estimé de femmes à être hospitalisées tous les ans suite à un avortement à risque.

La quasi-totalité des **décès liés à l'avortement** se produisent dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le plus grand nombre survenant en **Afrique**.



★ **2,5 millions d'adolescentes** ont un avortement à risque tous les ans, et les adolescentes sont plus gravement atteintes de complications que les femmes plus âgées.



★ Dans presque tous les pays, la loi autorise l'avortement pour sauver la **vie de la femme**, et dans la majorité des pays, l'avortement est autorisé pour protéger la santé physique et/ou mentale de la femme.



★ La prestation d'un avortement sécurisé (et l'accès à la contraception) permet de faire des **économies**, car les conséquences d'un avortement à risque peuvent être très onéreuses.